



# syndicat national autonome

du personnel de la BANQUE de FRANCE - Solidaires

SNABF Solidaires 74-1645 - 75049 Paris cedex 01 - Courriel : 1645-UT

Tél : 01 42 92 40 25 - Fax : 01 42 60 77 42 - [http : //www.snabf.org](http://www.snabf.org)

Union  
syndicale  
**Solidaires**

finances  
**Solidaires**

## **NOTRE EXIGENCE : L'EXEMPLARITE SOCIALE**

**Lors de son congrès réuni à Erdeven du 16 au 20 novembre, le SNABF-Solidaires a constaté la grave détérioration des conditions de travail de tous les salariés de notre Institution ainsi que l'augmentation dramatique de leur souffrance au travail. Pour mettre fin à ces dérives, le congrès a décidé d'exiger de la Banque une totale exemplarité sociale passant par un gel des réformes de structures, afin de négocier de réelles améliorations des conditions de travail.**

La réflexion et les débats que le congrès a menés vont nous permettre de montrer à la banque toute notre combativité pour que nos activités soient confortées et développées et pour que nos conditions de travail cessent de se dégrader mais au contraire s'améliorent.

Les propositions issues de ce congrès, dont un résumé figure dans les pages suivantes, permettront à l'équipe de la permanence de parler haut et fort face à la Banque pour obtenir les avancées auxquelles nous avons légitimement droit et pour combattre la souffrance au travail que trop d'entre vous ressentent.

À la suite des multiples réformes structurelles menées ces dernières années par la Banque dans ses activités et dans la gestion des dites « Ressources Humaines », la souffrance au travail s'est en effet considérablement accrue. Le gouverneur Noyer, en affichant récemment sa stratégie pour les six prochaines années devant le Parlement, a réaffirmé sa volonté de poursuivre, voire d'accélérer des réformes qui ne pourront qu'amplifier la pression exercée sur toutes les catégories de Personnel, laissant craindre de possibles conséquences dramatiques comme celles constatées dans de nombreuses entreprises.

Pour que **l'exemplarité sociale devienne une exigence prioritaire, au même titre que l'excellence technique** recherchée par nos dirigeants dans l'exercice de nos missions, le SNABF-Solidaires exige un gel des réformes, afin de permettre d'engager de réelles négociations sur l'amélioration des conditions de travail.

Il ne s'agit pas bien sûr de rester immobile face aux évolutions de nos environnements économiques ou législatifs, **mais d'intégrer au préalable**, dans la conception de toute réforme, la nécessité de **négocier** les améliorations des conditions de travail qui devront nécessairement en faire partie. Il serait inacceptable et extrêmement **dangereux pour la cohésion de notre Institution** de continuer à mener à marche forcée de multiples réformes dans les conditions de mépris social qui ont largement prévalu jusqu'à présent.

Au nom de toute l'équipe de la permanence, je puis vous assurer que nous sommes décidés, avec votre aide et à votre écoute, à agir avec une totale détermination dans l'intérêt de tout le personnel de notre Institution.

**Gilles PILATO**  
Secrétaire général.

# **Principales orientations du SNABF Solidaires à l'issue du Congrès d'Erdeven 16-20 novembre 2009**

## ***Orientations générales et stratégie syndicale***

**Le SNABF Solidaires revendique une dynamique économique et sociale basée sur la satisfaction des besoins sociaux, la réduction des inégalités et la mise en œuvre des impératifs écologiques.**

Alors que la mondialisation génère toujours plus d'insécurité économique et d'inégalités sociales, la récente crise économique, financière et surtout sociale, affecte gravement les salariés et les populations à travers le monde, et ajoute encore au désastre humain.

**En Europe**, le SNABF Solidaires réaffirme son refus de l'indépendance du pouvoir monétaire face au pouvoir politique et revendique la mise en place d'un réel contrôle démocratique face au pouvoir des Banques Centrales Nationales et de la BCE. Au sein du Système Européen de Banques Centrales (SEBC), le principe de subsidiarité ne peut être sacrifié au profit de la spécialisation des banques centrales nationales et de la centralisation des activités au niveau de la BCE. **Le SNABF Solidaires poursuivra son action au sein du Dialogue Social Européen pour défendre ces principes.**

**En France**, le SNABF Solidaires réaffirme son soutien à tous les salariés en lutte et dénonce les multiples et incessantes attaques contre les acquis sociaux. Il dénonce les attaques sans précédent subies par les services publics, alors qu'il est essentiel de promouvoir le rôle du Service Public comme facteur de cohésion sociale. **Le SNABF-Solidaires dénonce la politique actuelle de l'Etat qui se défausse de ses prérogatives sur les collectivités locales, sans leur transférer les moyens nécessaires.**

Conscient de la nécessité d'une défense interprofessionnelle des salariés et s'inscrivant dans une démarche altermondialiste, le SNABF réaffirme sa volonté de demeurer partie prenante de **l'Union Syndicale Solidaires** et de développer son engagement au sein de la **Fédération Solidaires Finances**.

**À la Banque, le SNABF Solidaires mènera une stratégie syndicale volontaire, déterminée et pragmatique.**

Suite au nouveau texte de loi sur la représentativité syndicale, une recomposition syndicale se profile sur le plan national, mais aussi probablement au sein de notre entreprise. Dorénavant, les positionnements pris par les syndicats dits « représentatifs » auront davantage de portée. Leur responsabilité, en cas de signature, ou non, d'un accord d'entreprise sera accrue.

**Le SNABF Solidaires réaffirme qu'il est force de proposition. En tant que première organisation syndicale, il se pose en interlocuteur revendicatif et constructif pour négocier au mieux des intérêts du Personnel, sans exclure d'établir le rapport de forces.**

**Dans ses relations intersyndicales**, il promouvra et recherchera l'unité la plus large possible sur la base d'objectifs clairement définis, notamment dans le cadre des propositions d'actions, sans occulter ses choix, ni hypothéquer l'efficacité de son action.

Dans le cadre d'une dynamique nationale, le SNABF Solidaires pourra passer des accords avec d'autres syndicats partageant ses valeurs, pour la mise en œuvre d'une politique sociale clairement définie, dans le respect de ses orientations.

**Le SNABF Solidaires mettra tout en œuvre pour défendre nos activités, nos missions de service public, nos acquis sociaux et nos emplois** et s'opposera à toute externalisation, filialisation ou privatisation d'activités, obéissant à une logique purement financière ou dogmatique.

À la suite des multiples réformes structurelles menées ces dernières années par la Banque dans ses activités et la gestion RH, la souffrance au travail s'est considérablement accrue. La poursuite, voire l'accélération des réformes, laisse craindre des conséquences dramatiques, comme constaté dans de nombreuses entreprises. **Le SNABF Solidaires exigera un gel dans les réformes**, afin d'engager des négociations sur l'amélioration des conditions de travail.

Les négociations en Commission du Personnel nécessitent que la Banque respecte ses interlocuteurs et définisse clairement le champ de toute négociation. Si cette exigence n'est pas satisfaite et en considération des enjeux, le SNABF Solidaires pourrait ne pas siéger à la table des négociations.

## ***Marche générale de l'entreprise***

### **Nos missions d'intérêt général doivent être confortées.**

La crise a démontré l'utilité de notre modèle, fondé sur un réseau dense d'implantations territoriales. Les dispositifs publics de sauvetage des banques et de relance de l'économie (médiation du crédit...) ont mis en évidence l'efficacité et la réactivité de nos implantations, au plus près des territoires économiques. **Notre réseau est un atout solide qu'il est indispensable de préserver.**

De même, la défaillance avérée des agences de notation (rating) dans l'évaluation du risque de crédit justifie plus que jamais la pertinence des systèmes de cotation des BCN (ICAS) parmi les quatre dispositifs d'évaluation de la qualité des actifs pouvant être apportés en garantie des opérations de l'Eurosystème. **Le SNABF Solidaires demande la suppression du seuil minimum de mobilisation de 500 000 euros par créance qui doit entrer en vigueur dès 2012.**

La crise a également mis en évidence le besoin de disposer d'information financières fiables, détaillées et complètes, en particulier celles relatives à la distribution du crédit. Tel est le cas des centralisations financières territoriales (dépôts et crédits, crédits nouveaux à l'habitat...) réalisées dans le réseau. C'est pourquoi, le SNABF Solidaires demande leur maintien et leur amélioration. **Plus généralement, nous dénonçons la politique rampante de dévitalisation des travaux de conjoncture et statistiques réalisées dans le Réseau.**

Enfin, la Banque doit tirer les enseignements de la forte progression de la circulation fiduciaire observée fin 2008 : le maintien au niveau actuel de son implication dans la filière fiduciaire constitue en effet la garantie la plus solide pour faire face rapidement à de fortes demandes de billets comme pour préserver leur qualité et leur bonne répartition sur tout le territoire national.

### **Le SNABF Solidaires renouvelle les exigences suivantes :**

- maintenir un réseau de caisse dense, équipé d'un matériel de tri performant adapté aux flux de billets devant être traités localement, et garantissant de bonnes conditions de travail.
- affecter aux agents Banque de France de la filière fiduciaire tous les moyens nécessaires à l'exercice d'une surveillance effective et fréquente de leur activité. Cela nécessite de former et associer étroitement nos collègues des caisses du réseau.

Concernant la fabrication des billets, la Banque a décidé de rejoindre, au plus tard en 2012, la procédure unique d'appel d'offres au sein de l'EuroSystème pour la production de la nouvelle génération de billets en euros (euro2). Cette décision conduit à mettre en concurrence, d'une part, un service public assujéti à des contraintes de transparence et de couverture de ses coûts et, d'autre part, des entreprises privées en capacité de moduler leurs coûts et d'être présentes sur la totalité de la filière fiduciaire. **Le SNABF Solidaires revendique que :**

- toutes les potentialités offertes par un pôle public européen d'impression soient pleinement développées sur le territoire national,
- les exigences de transparence soient identiques pour les imprimeurs publics et privés,
- les critères de qualité et de sécurité soient pris en compte,
- soient effectués, à l'imprimerie et à la papeterie, tous les investissements de modernisation et de productivité, afin d'assurer la pérennisation de l'activité de production à la DGFB, conformément aux engagements pris à la Banque.

## La Banque de France doit répondre aux nouvelles attentes de la collectivité

### Contribuer à un meilleur suivi du financement de l'économie :

- **En renforçant son action de présence de place** dont la crise économique a démontré l'expertise dans sa connaissance du milieu bancaire et du tissu économique.
- **En ancrant l'activité de médiation du crédit parmi nos missions.** Après la confirmation de la poursuite de cette mission en 2010, tous les moyens, en particulier humains, doivent être mis en œuvre et pérennisés pour faire face à l'afflux massif de dossiers et à leur complexité croissante.
- **En contribuant à une meilleure distribution du crédit.** Dans les services Entreprises, il s'agirait de participer à la mise en place de refinancements sélectifs, compatibles avec les exigences communautaires d'égalité de traitement, afin de favoriser le financement d'activités nouvelles (haute technologie par exemple) ou axées sur le développement durable.
- **En inscrivant son action dans le cadre de la constitution d'un pôle financier public.**

### Améliorer la protection des particuliers dans leurs relations avec la sphère financière :

- **En assurant la protection du consommateur de services financiers.** Le rapport Deletré préconise de développer le rôle de la future Autorité de contrôle prudentielle, en liaison avec l'Autorité des Marchés Financiers (AMF), en matière de contrôle des méthodes de commercialisation et de respect des obligations professionnelles dans l'ensemble du secteur financier. La mise en place de cette réforme pourrait offrir un champ d'activités nouvelles pour le réseau.
- **En instituant une véritable médiation bancaire :** cela passe par le renforcement de l'activité Infobanque, qui ne doit pas se limiter aux rappels des textes.
- **En responsabilisant les prêteurs de crédits à la consommation.** Nous renouvelons notre demande de mise en place d'un fichier positif de l'endettement géré par la Banque de France, sur le modèle de celui confié à la Banque Nationale de Belgique.
- **En renforçant les pouvoirs des commissions de surendettement.**

### Renforcer la régulation et la supervision des acteurs financiers

Des réformes majeures sont en cours. Le rapprochement en cours CB-ACAM met en place une autorité unique de contrôle des banques et assurances placée sous la responsabilité du Gouverneur de la Banque de France. Ces réformes vont se traduire par une extension considérable du rôle de la Commission Bancaire, dont les moyens et effectifs sont fournis par la Banque et doivent absolument le rester dans leur immense majorité. A cet égard, nous revendiquons l'affectation de personnel statutaire en nombre suffisant auquel il conviendra d'assurer une formation de qualité.

## *Gestion des ressources humaines-Formation*

Réforme après réforme, la Banque vide de sa substance le statut du Personnel ; elle installe l'individualisation des carrières et des salaires. Avec l'exigence croissante de la mobilité géographique et la généralisation des primes et de la part variable de la rémunération, la Banque veut toujours plus d'employabilité et de « souplesse » de la part de ses agents.

Le SNABF Solidaires refuse cette situation ; seul un dialogue social ouvert, pertinent et efficace redonnera des perspectives et du sens collectif dans notre entreprise. C'est pourquoi notre syndicat continuera de défendre le paritarisme, seul rempart contre l'arbitraire.

### Pour une politique de recrutement à la hauteur des enjeux

L'allongement de la vie professionnelle et le vieillissement de la population impactent fortement notre entreprise. **Il est donc nécessaire de compenser les départs par des recrutements d'agents dans le cadre titulaire (notamment des jeunes) en nombre suffisant, pour assurer un rééquilibrage rapide.** Or, la Banque réduit les effectifs titulaires depuis plusieurs années de 2% par an. Parallèlement, elle recrute de plus en plus de Personnel en CDD, y compris en faisant appel à des agences d'intérim. Le SNABF Solidaires continuera de dénoncer le recours abusif, comme palliatif au déficit chronique des effectifs, tant à l'Assistance Technique Extérieure (prestataires extérieurs, maîtrise d'œuvre et maîtrise d'ouvrage) qu'à la sous-traitance des activités.

Pour le SNABF Solidaires, seul le contrat à durée indéterminée assure une protection juste et efficace pour les salariés. C'est pourquoi, avant tout, **il continue de défendre les emplois de titulaires dans le cadre de notre statut. Il revendique le maintien des concours annuels dans le cadre statutaire, et un nombre de recrutements réellement à la hauteur des besoins de l'entreprise.** Nos collaborateurs extérieurs doivent, en outre, pouvoir intégrer la Banque dans le cadre du statut, par le biais des concours d'entrée.

## Pour des carrières et un avancement motivants

**Attaché par principe aux règles de gestion des salariés par niveau catégoriel, le SNABF Solidaires défendra les acquis du personnel.**

Les emplois généralistes tendent à se raréfier ; dans le même temps l'évolution des techniques et des activités de la Banque demande des spécialisations de plus en plus poussées dans toutes les catégories. Cette situation pose de façon prégnante les questions de la reconnaissance des fonctions exercées, des parcours de carrière, des reconversions et de la formation tout au long de la vie professionnelle. Or, aucune de ces questions n'a été correctement traitée par la Banque. **Les projets de GPEC ont été des occasions ratées de mettre à plat tous ces sujets et de faire des propositions réellement innovantes et positives pour le Personnel.**

### Le déroulement des carrières

Dans toutes les catégories, la carrière offerte doit être motivante, professionnellement et financièrement. Chaque agent doit avoir une possibilité réelle d'accéder à la catégorie supérieure, sans obligation de mobilité géographique. Il doit y avoir reconnaissance des compétences acquises, de l'expérience, et possibilité de « deuxième carrière », à tout moment de la vie professionnelle, notamment au travers d'une véritable promotion interne mise en œuvre dans de bonnes conditions.

D'autre part, la prise en compte de l'ancienneté et le respect du principe de CARMIG (carrière minimum garantie) doivent être maintenus.

Pour lutter contre l'arbitraire, la procédure d'avancement doit être totalement transparente. Les comportements de management pour leur part doivent être volontariste dans ce domaine pour assurer la transparence à tous les stades des différentes procédures (évaluation, proposition, interclassement, avancement). Les appels d'offres doivent être réels, transparents, annoncés clairement et officiellement.

### Le référentiel des fonctions

La liste des fonctions, leur descriptif et les compétences liées, ont été élaborés unilatéralement par la Banque. Le rattachement individuel par les hiérarchies a été le plus souvent effectué sans concertation ni possibilité de recours. Le processus a abouti à des incohérences flagrantes, que le Syndicat a largement dénoncé, amenant la Banque à revoir celui-ci.

### Nos revendications salariales :

Les augmentations salariales proposées par la banque n'assurent plus, et depuis longtemps, le maintien du pouvoir d'achat dans la durée.

La Banque tend à substituer des primes exceptionnelles aux augmentations générales des salaires. Mais les primes n'entrent pas dans le calcul pour le montant de nos retraites et restent ponctuelles et au bon vouloir de l'employeur.

C'est pourquoi, le SNABF Solidaires continuera de lutter pour la revalorisation du pouvoir d'achat des actifs et des retraités. Nous exigeons :

- la suppression de toute prise en compte du GVT dans l'évolution des salaires et des pensions,
- le maintien du compromis social sur une échelle réduite des écarts de rémunérations,
- l'égalité de traitement de carrière entre les femmes et les hommes,
- l'ouverture de négociations annuelles des salaires.

Enfin, dans le cadre de ces négociations, le SNABF Solidaires continuera de s'opposer à l'introduction d'éléments conduisant à l'individualisation des rémunérations.

**En outre, le SNABF Solidaires demande une revalorisation de tous les salaires de démarrage, dès lors que les niveaux requis pour les concours ont été relevés.**

Un an après sa mise en place de ce processus de rattachement, le SNABF Solidaires constate que le modèle imposé par la Banque est loin d'être satisfaisant. **Le SNABF Solidaires continue de demander l'ouverture d'une concertation nationale afin de corriger ce dispositif, qui doit s'inscrire dans le respect du Statut du Personnel. En outre, nous demandons que chaque agent soit informé individuellement des conditions et des conséquences de son rattachement à une fonction, tout au long de sa carrière.**

### **Mobilité géographique et/ou professionnelle : pour une mobilité choisie**

- **La mobilité géographique doit être choisie et accompagnée financièrement et matériellement** (formation, possibilité de retour en arrière après bilan) et justement reconnue dans le déroulement de la carrière. Elle doit être indemnisée dans son intégralité, quel que soit le grade de l'agent concerné (indemnités de transport, déménagement, doubles loyers...).
- **Concernant la mobilité intra régionale** le système est sclérosé, du fait du cloisonnement de la gestion des effectifs dans les unités. Par ailleurs, aujourd'hui, l'accompagnement reste largement insuffisant, y compris pour les conjoints, en cas de mobilité répondant à un appel d'offres. C'est pourquoi le SNABF Solidaires demande la renégociation des dispositions relatives à la mobilité, seule solution pour régler le problème du sous-effectif.

### **Pour une gestion des seniors motivante**

À la Banque, la question de l'emploi des seniors est une priorité. Le SNABF Solidaires juge que les mesures prises jusqu'ici sont insuffisantes.

- **Les seniors doivent avoir des perspectives au sein de l'entreprise.**  
Le SNABF Solidaires milite pour la **reconnaissance et la Valorisation des Acquis de l'Expérience (VAE)**, et pour que soit assurée la **transmission des savoirs** des seniors et de leur savoir faire au sein de l'entreprise (création d'une fonction de tuteur). Des entretiens de deuxième partie de carrière et des bilans de compétences pourraient être proposés hors Droit Individuel à la Formation (DIF) à partir de 45 ans.
- **Les seniors doivent avoir un accès facilité à de nouveaux débouchés.**  
Démarrer une seconde carrière, prendre un nouveau départ en s'appuyant sur son expérience, doit être possible avec l'aide de la DGRH en interne, voire à l'extérieur de notre entreprise. Par exemple, la Banque doit pouvoir offrir des possibilités de détachements à l'extérieur dans diverses activités, avec maintien du statut et de la rémunération.  
Le dispositif de Cessation Progressive de l'Activité et le Congé Spécial fin de carrière doivent être rendus plus attractifs et plus incitatifs.

### **Pour de nouvelles formes de management qui valorisent le Personnel.**

Aujourd'hui le management est essentiellement tourné vers l'opérationnel et le contrôle. Il prend peu en compte l'aspect humain et social. De bas en haut de l'échelle hiérarchique, les agents manquent de reconnaissance. Le fonctionnement de notre entreprise ne laisse que peu de place à l'initiative et à la prise en compte de la qualité de vie et des relations humaines.

La Banque doit assumer sa responsabilité sociale vis-à-vis de son Personnel. Le management doit prendre en compte les besoins des agents qui dépassent le domaine strict du travail (organisation et moyens matériels), de façon à ce que chacun(e) se sente compris(e) et respecté(e) à la Banque. Il est en particulier indispensable d'introduire des objectifs de management (objectifs de formation, de diminution de l'absentéisme par exemple), plutôt que de fixer des objectifs uniquement opérationnels, comme c'est le cas jusqu'ici.

### **Pour une formation interne pilier de la politique du Personnel.**

La mise en place du DIF s'est traduite à la Banque par un désengagement de celle-ci vis-à-vis de la formation. Les champs de formation ont été réduits et les volumes diminués. Dans les faits, le droit à formation devient de plus en plus difficile à exercer.

**Le SNABF Solidaires réaffirme que tout agent doit pouvoir disposer de son droit individuel à la formation tout au long de sa vie professionnelle.** La formation est un outil essentiel d'accompagnement dans le déroulement de la carrière (formation initiale, généraliste ou spécialisée, reconversion...). C'est donc un pilier de la politique du Personnel qui ne peut en aucun cas être réduite à une approche budgétaire.

### **Nos revendications pour la formation :**

- Les agents doivent se réappropriier le droit à DIF. Les détournements qui en sont faits par les hiérarchies au profit des besoins immédiats des unités doivent être dénoncés.
- La formation à l'initiative de l'agent doit être reconnue par la hiérarchie du service. En particulier, un agent doit pouvoir se former à un autre métier que le sien.
- L'activité des tuteurs et des formateurs internes doit être reconnue comme activité à part entière du service. Leur temps de formation doit être compensé par des effectifs supplémentaires alloués aux unités. Cette activité doit également être reconnue en termes d'avancement.
- Le dispositif de VAE (Validation des Acquis de l'Expérience) doit faire l'objet de négociations afin d'être amélioré et être pris en compte dans le déroulement des carrières.
- La mise en place généralisée de formations qualifiantes débouchant sur des diplômes reconnus dans et hors l'entreprise.
- Des formations au développement durable doivent être proposées aux agents (nouveaux comportements, prévention des risques, et des risques de santé au travail par exemple).

## ***Défendre nos acquis sociaux :***

### **Pour notre protection sociale :**

Le SNABF Solidaires se félicite de la signature de l'accord d'entreprise du 01/10/2009 signé par les 7 organisations syndicales et du choix de la SMCC avec ses partenaires pour sa mise en application. L'objectif de notre syndicat est bien de pérenniser, à long terme, notre mutuelle devenue obligatoire pour les actifs à partir du 01/01/2010. Les enjeux suivants ont été respectés :

- S'affirmer dans une redistribution plus équitable des cotisations,
- Améliorer la couverture du risque des différentes populations couvertes, tout en préservant la solidarité inter-générationnelle,
- Améliorer les prestations notamment dans le contexte général de désengagement de la Sécurité Sociale,
- Limiter au maximum les adhésions tardives et les comportements opportunistes en appliquant une majoration financière.

### **Régime de retraite des agents titulaires**

Le SNABF Solidaires réaffirme son attachement au régime spécial des retraites et au maintien de l'effort financier de la Banque pour alimenter le fonds de réserve spécifique.

Il réaffirme son opposition à tout allongement de la durée de cotisation et la remise en cause du calcul des retraites (six derniers mois de traitement) pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

Il condamne le système de décote pour les agents qui n'ont pas cotisé le nombre de trimestres nécessaires pour une retraite à taux plein.

Le SNABF Solidaires exige la mise en œuvre de modalités de départ anticipé à la retraite dans le cadre de la pénibilité au travail.

### **Pour nos activités sociales et culturelles :**

Alors que tous les organismes sociaux sont confrontés au désengagement de la Banque tant au niveau des moyens humains que financiers,

- Le SNABF Solidaires réaffirme son attachement à une **redistribution des fonds sociaux** selon un subventionnement différencié.
- Il s'efforcera de **pérenniser les structures sociales** au travers de la négociation de conventions de financement avec la Banque.
- Le SNABF Solidaires prendra **toutes ses responsabilités pour maintenir le meilleur niveau de prestations au profit de l'ensemble du Personnel.**

Les choix opérés obéiront au principe de transparence.



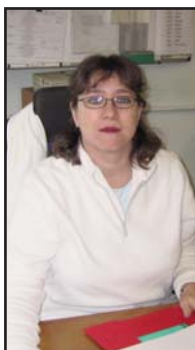
Nouvelle équipe de la permanence : (de gauche à droite)

- Bruno VASSEUR, trésorier
- Sylvie DUFFRENE, secrétaire nationale
- Michaël GIVERNE, délégué national
- Gilles PILATO, secrétaire général
- Danielle BRUNELLE, secrétaire nationale
- Viviane MASSET, déléguée nationale
- Eric HABIF, délégué national
- Franck MUGNIE, administratif

Et l'équipe administrative :



Marc COLAS-SOUCHARD



Carole POUPIN



Pascal RIVOL



**Bulletin d'adhésion**

(à retourner, signé, par courrier au SNABF Solidaires 74 - 1645 Paris)

NOM : ..... Prénom : .....

NOM de jeune fille : .....

Adresse personnelle : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Matricule : .....

Date de Naissance : ...../...../..... Tél: .....

Catégorie : ..... Grade à la Banque : ..... Indice : .....

Succursale, service : ..... Code courrier : .....

Adresse mail : .....

À

Date et Signature :